

Date de création de l'offre : 22/02/2023



**La Communauté de Communes du Pays Entre Loire et Rhône
RECRUTE**

UN(E) RESPONSABLE DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

La Communauté de Communes, 16 communes, 14 000 habitants, en pleine restructuration de ses services, recrute par voie statutaire ou contractuelle, un(e) responsable de l'école intercommunale de musique et de danse (EIMD), à temps non complet.

L'EIMD accueille 160 élèves, de 4 à 88 ans, issus de tout le territoire. Pour la rentrée de septembre 2023, elle ouvrira dans de nouveaux locaux adaptés, au siège de la CoPLER.

DOMAINES

Culture, administratif, action éducative et citoyenne

MISSIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE

Au sein d'une équipe dynamique et en lien direct avec la responsable du Pôle Vie Locale, vous assurerez les missions suivantes :

Dans le cadre du déménagement dans les nouveaux locaux, vous serez chargé de :

- Définir un nouveau projet de service (organisation, missions, ressources),
 - Accompagner une démarche de changement (changement de direction et de locaux),
 - Définir les besoins futurs avec rédaction d'inventaire, de cahier des charges, de programmation des achats
- **Responsabilités pédagogiques :**
- Poursuivre la mise en œuvre un projet d'établissement,
 - Développer les collaborations de l'école de musique, en interne et dans son environnement intercommunal et départemental,
 - Coordonner et piloter des projets artistiques, pédagogiques et des pratiques collectives (intervention en milieu scolaire ou auprès de structures locales),
 - Élaborer et mettre en œuvre un programme d'éducation artistique et d'action culturelle en direction de l'enfance jeunesse en lien avec le Pôle attractivité,
 - Conseiller et orienter les élèves,
 - Gérer la relation aux usagers, aux parents d'élèves,
 - Impulser la communication de l'école, en collaboration avec le service communication de la CoPLER,
 - Organiser des manifestations sur le territoire : concerts dans l'espace public, fête de la musique
 - Participer aux rencontres du REAL,
 - Travailler en collaboration avec le Conservatoire de Roanne.

▪ **Responsabilités administratives et managériales :**

- Gestion des moyens matériels et humains, des espaces et des plannings de l'établissement,
- Animer l'équipe pédagogique : management de proximité, gestion des absences, évaluations annuelles, plan de formations et développement des compétences,
- Constitution du budget annuel, dans le cadre des orientations fixées par la collectivité,
- En lien avec la secrétaire de l'EIMD :
 - Rédaction de courriers aux usagers, parents d'élèves, institutions,
 - Suivi des demandes de subvention
 - Accueil physique et téléphonique des usagers,
 - Gestion administrative de l'école de musique : inscriptions, réinscriptions, examens, annuaires, listes de classes, facturation...

PROFILS RECHERCHES ET COMPETENCES :

Formation : diplôme ou expérience dans le domaine de l'action culturelle ou musicale et de la coordination de projet et d'équipe

▪ **Connaissances socio-professionnelles :**

- Connaissance des textes réglementaires ministériels et interministériels relatifs au fonctionnement des établissements d'enseignement artistique (schémas nationaux d'orientation, charte, etc.),
- Connaissance du fonctionnement des établissements d'enseignement artistique,
- Connaissance des disciplines artistiques (musique, danse, art dramatique, etc.),
- Aptitude à l'encadrement, à l'évaluation, à l'élaboration et à la conduite de projets,
- Connaissance de la fonction publique territoriale.

▪ **Qualités relationnelles**

- Capacité à travailler dans l'urgence et à gérer les priorités,
- Qualités relationnelles et d'écoute,
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation, méthodique et rigoureux,
- Sens du service public et disponibilité,
- Discrétion professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Service d'affectation : Pôle Vie Locale à Saint-Symphorien-de-Lay

Sites d'affectation : Siège de la CoPLER

Ordinateur, téléphone, pack office, logiciel i-Muse

Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire

Titulaire du permis de conduire véhicules légers.

Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public

Rythme de travail avec des pics d'activité liés aux périodes de début et de fin d'année (organisation des inscriptions, du programme, annuel, etc...), ou en lien avec un événement artistique

Disponibilité à l'égard de l'équipe pédagogique, des parents et des élèves

Statut : Titulaire, ouvert aux contractuels, CDD d'1 an – 17,5 ou 21 heures/ 35 à temps non complet

Cadre d'emploi : catégorie B filière administrative ou culturelle

Rémunération selon grille indiciaire et qualifications - Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine

- RTT - Avantages sociaux

Date de prise de poste souhaitée : 19 juin 2023 (dans l'idéal)

Date limite des candidatures : 30 avril 2023

Jury : semaine 19

Adresser une lettre de motivation et un CV à svancoillie@coplex.fr